

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCRIDI 17 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE MEMBRES ABSENTS : 11

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 17 décembre 2025, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, légalement convoqué le 11 décembre 2025 par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Patrick MARTIN donne pouvoir à Véronique PESENTI-GROS

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Cécile UTILLE-GRAND est désignée secrétaire de séance

| 2025-228

DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET ABATTOIR

Il est exposé au conseil communautaire qu'afin de poursuivre les travaux de modernisation des stabulations de l'abattoir, il convient de voter une décision modificative.

TRAVAUX STABULATION

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 9 décembre 2025 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Abattoir comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président

